



GILLOUARD Claude

20 ans

Né le 4 mai 1940 à Pont-Audemer

Domicilié à Saint-Aubin-d'Écrosville

Facteur

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

MORT POUR LA FRANCE

1961



Issu d'une famille de trois enfants, Claude Gillouard suit des études jusqu'au certificat d'études primaires. Avant sa convocation au service militaire, il occupe la fonction de facteur à Amfréville-la-Campagne¹.

Il est appelé pour effectuer son service militaire au début du mois de mai 1960. Le 2, il est affecté au 19^e régiment du génie et part directement de Marseille en Afrique française du Nord, le 5. Après quatre mois de classes, il est muté comme soldat de 2^e classe à la **961^e compagnie mixte d'équipements bennes**. Il décède le 2 avril 1961 à Nedroma (Algérie) dans un accident de la route lors d'un retour d'une mission².

Il est inhumé au cimetière de Saint-Aubin-d'Écrosville le mercredi 10 mai. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Aubin-d'Écrosville.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune sapeur appelé auquel les qualités d'allant et de ténacité réfléchie ont toujours valu l'estime de ses camarades et de ses chefs.

Conducteur, a constamment accompli son devoir à la satisfaction de tous.

A trouvé la mort en service commandé au retour d'une mission à Marnia dans la région du poste de Nador le 2 avril 1961³. »

Extrait de la lettre du capitaine Legal adressait aux parents de Claude Gillouard

« Monsieur,

J'ai le douloureux devoir, en qualité de chef de corps de venir vous donner les renseignements que j'ai recueilli sur les circonstances dans lesquelles votre fils, Claude a trouvé la mort en rentrant de mission le 2 avril dernier.

Votre fils était affecté au détachement stationné à Nador, région de Marnia, en qualité de chauffeur de dodge 4x4. Le 2 avril 1961, il recevait l'ordre du sous-lieutenant, chef de ce détachement, de conduire des permissionnaires à Marnia.

L'accident a eu lieu à 18 h 30, en rentrant au cantonnement ; le véhicule à la sortie d'un virage, pour éviter le bloc de pierres, fit une embardée sur la chaussée, monta sur le talus perpendiculaire à la route et se retourna ; la mort de votre fils a été instantanée et le médecin ne put que constater le décès. Votre fils Claude est mort victime du devoir, ses qualités d'allant et de ténacité appréciés de ses chefs et de ses camarades, lui ont valu l'estime générale.

Une cérémonie religieuse et militaire a eu lieu le 6 avril à Tlemcen où je lui ai conféré la médaille militaire⁴. »

¹ Renseignements fournis par la famille

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 60-270-01973.

³ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 26 septembre 1961